

Juillet 2020

Devant le succès du quiz proposé durant le confinement, [Infociments.fr](#) prolonge le plaisir sur la période estivale. Chaque jour, retrouvez une série de questions et révisez vos connaissances.

Aujourd'hui, les chapes fluides. À vous de jouer !

Et n'hésitez pas à utiliser les commentaires en bas de page pour nous faire part de vos remarques et suggestions.

CHAPES FLUIDES - 5

[Connectez-vous à Google](#) pour enregistrer votre progression. [En savoir plus](#)

* Indique une question obligatoire

Quel appareil permet la mesure de l'humidité résiduelle d'une chape fluide ? * 1 point

- Un baromètre
- Une bombe à carbure
- Un hygromètre

Quel taux d'humidité résiduelle acceptable est requis pour la pose des principaux revêtements de sol ? * 1 point

- Supérieur à 3%
- Inférieur à 2,5%

Chapes Fluides & fractionnement... * 1 point

- Le fractionnement peut être réalisé avant coulage
- Les chapes fluides doivent être fractionnées tous les 40 m²
- Les chapes fluides doivent être fractionnées au droit des angles saillants
- Les chapes fluides sont généralement fractionnées tous les 60 m² maximum

Chapes Fluides & retrait... * 1 point

- Le retrait des chapes fluides est inhérent aux matériaux hydrauliques
- Les joints de fractionnement favorisent le retrait de la chape

Chapes Fluides & planéité... *

1 point

- Les écarts de planéité admissibles seront inférieurs à 3 mm sous le régllet de 20 cm
- Les écarts de planéité admissibles seront inférieurs à 3 mm sous la règle de 2 m
- Les écarts de planéité admissibles seront inférieurs à 1 mm sous le régllet de 20 cm
- Les écarts de planéité admissibles seront inférieurs à 1 mm sous la règle de 2 m

Pour consulter vos résultats après avoir répondu aux questions, remontez en haut de la page et cliquez sur "Afficher la note".



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
[infociments.fr](#)**

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 08/01/2026 © infociments.fr